

LA MONTAGNE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE

AVIS DÉFAVORABLE AU NOUVEAU PROJET ÉOLIEN.

Le 12 février 2016, le Conseil municipal avait autorisé le lancement d'études de faisabilité concernant le premier projet éolien présenté par la société EREA, mais en conditionnant son accord définitif à leurs résultats et à ceux de la concertation.

Depuis le projet a évolué.

L'implantation des éoliennes a été modifiée.

Une augmentation significative des nuisances en découle.

De plus, les études écologiques dont la réalisation était programmée au printemps n'ont toujours pas débuté.

C'est pourquoi après un examen détaillé de ce « nouveau projet » et au regard du flou et des incertitudes qui s'en dégagent, le Conseil municipal a émis un avis défavorable et a notifié EREA. ■